

UNE AMBITION DURABLE POUR SAVIGNY

Premier acte fort de son mandat, la nouvelle équipe municipale applique un vieil adage disant « toute peine mérite salaire » en s'octroyant une augmentation de ses indemnités de 15%, soit plus de 30.000 € par an. Quelle indécence dans cette période sociale particulièrement difficile pour les Saviniens. A titre d'exemple, c'est la somme représentant le recrutement d'un nouvel agent pour notre police municipale.

Dans le 1^{er} bulletin municipal de sa mandature, le Maire ose s'appropriier, dans sa totalité, notre programme en matière d'extension des écoles. Au cours de notre mandat nous avons identifié les sites à l'étroit. Les études pour les écoles Jules Ferry, Aristide Briand, Châteaubriand et Louise Michel étaient bouclées et leurs financements étaient prévus dans un plan d'investissement réaliste qui ne pesait pas sur la fiscalité de nos concitoyens.

Nous avons annoncé et mis en chantier les extensions des réfectoires de Louise Michel maternelle et d'Aristide Briand ; ceci a permis enfants de découvrir de beaux espaces à la rentrée. Depuis deux ans, nous équipons les classes d'outils numériques. Et au printemps dernier nous avons lancé la restructuration de l'école Ferdinand Buisson qui prend forme depuis cet été.

Qu'il est facile à la nouvelle équipe municipale de récupérer le bénéfice de notre travail !

Nous l'invitons à vraiment plus d'humilité

Contact : ambitiondurable.savigny@gmail.com

Eric MEHLHORN, Daniel GUETTO, Catherine CHEVALIER, Pascal LEGRAND, Alexis TEILLET

OSONS SAVIGNY

La rentrée est déjà loin, et malgré ce contexte exceptionnel, nous espérons qu'elle s'est déroulée pour vous dans les meilleures conditions possibles.

Pour nous, cette rentrée a été studieuse et nous nous sommes attachés à vous représenter au mieux dans l'ensemble des commissions de cette nouvelle organisation.

Alexis IZARD - Commission « Administration générale, finances, démocratie locale et devoir de mémoire ».

Sabine VINCIGUERRA - Commission « Politique de la ville, urbanisme, logement et transition écologique ».

Christophe MICHEL - Commission « Economie locale et tranquillité publique ».

Aude HERNANDEZ - Commission « Santé et social » et « Culture, sport, jeunesse et affaires scolaires ».

La première intervention publique de notre groupe alertant sur les problèmes de sécurité a déjà entraîné la prise d'un arrêté municipal contre l'ivresse sur la voie publique. Nous nous en félicitons.

Nous avons également alerté les nouveaux élus lors de l'augmentation considérable de leurs indemnités. Nous n'avons malheureusement pas été entendu sur ce point.

Comptez sur nous pour continuer à vous informer sur notre site osonssavigny.fr.

Alexis, Sabine, Aude et Christophe.

VIVONS SAVIGNY AUTREMENT

Toujours à vos côtés

Vivons Savigny Autrement a toujours eu comme objectif de vous tenir informés des évolutions de notre ville. Nous voulons continuer à maintenir ce lien avec vous. C'est ainsi que nous sommes heureux de vous annoncer le lancement de notre site <http://vivons-savigny-autrement.fr>. Il nous permettra de continuer à communiquer avec vous. Nous y publierons l'intégralité des documents des commissions et du Conseil municipal, que le nouveau maire ne diffuse pas malgré ses promesses. Concernant les dossiers gérés par l'intercommunalité, ce sera plus difficile car le maire n'a placé que des élus dévoués à sa cause mais nous y travaillerons !

Enfin, nous avons arrêté nos comptes de campagne à 20 050 euros et remercions sincèrement les 17,44 % de votants qui nous ont fait confiance et plus particulièrement, les personnes ayant participé à son financement.

Anneva Hermida – Jean-Marie Corbin – Christine de Ruffray
<http://vivons-savigny-autrement.fr>
contact@vivons-savigny-autrement.fr

BIEN VIVRE À SAVIGNY

Urbanisme, logement, équipements, un nouvel équilibre à trouver

Savigny souffre depuis de longues années d'un déséquilibre de son offre de logement : dès son lotissement dans les années 1930, la commune s'est développée autour du logement individuel et n'a pas su compléter au fil du temps son offre en logements socialement accessibles. Aujourd'hui 900 demandes de logement social sont en attente. Elles concernent des jeunes qui s'installent, des foyers modestes, des familles monoparentales, et bien d'autres situations. Une centaine de ces demandes date de plus de cinq ans. Beaucoup de demandeurs renoncent devant ces délais excessifs.

Le Plan Local d'Urbanisme adopté en 2016 a laissé le champ libre à la spéculation immobilière et a conduit à une densification incontrôlée, sans pour autant nous mettre en conformité avec la loi. Bien que 1 500 logements soient sortis de terre ces dernières années, nous sommes loin d'atteindre les 25% imposés par la loi SRU et les Saviniens continuent à payer de lourdes amendes.

En cause : la stratégie consistant à construire des programmes de 50 à 100 logements dont la moitié, voire moins, en logement social. Le résultat est sans appel : d'une part une densification trop rapide pour peu de résultats en termes de rattrapage de notre retard en logements sociaux et d'autre part un accroissement massif de population sans aucune anticipation des besoins en équipements publics, que ce soit pour les écoles, les crèches, les équipements sportifs et culturels ou pour le réseau de voirie. Le programme de rénovation du quartier de Grand-Vaux, trop longtemps retardé, vient aujourd'hui compliquer la donne : l'objectif de l'ANRU consistant à créer de la mixité sociale dans les quartiers denses conduit à réduire le parc social de ce quartier et aggrave la carence de la commune, tout en absorbant une grande part de nos capacités d'investissement.

Parallèlement, au lieu de transformations structurelles permettant de faire de vraies économies de fonctionnement, la majorité précédente s'est lentement enfoncée dans une logique de réduction du niveau de services aux habitants et de désinvestissement, à l'exception notable de la reconstruction d'une école qui a pris un an de retard et triplé son budget de réalisation initial.

Nous devons désormais nous engager dans une autre voie.

Sur le plan de l'investissement, nous devons d'une part prioriser les équipements indispensables aux besoins nouveaux nés de l'afflux de nouvelles familles à Savigny-sur-Orge et d'autre part rattraper le retard dans le domaine des équipements sociaux, culturels, sportifs et aussi accroître nos capacités d'accueil de la petite enfance.

Sur le plan de l'urbanisme nous voulons pousser des programmes de construction plus réduits, plus disséminés dans la commune pour répondre aux exigences de la loi tout en densifiant le moins possible. Nous devons fluidifier les déplacements et notamment mener à bien le Plan vélo qui va permettre de desserrer l'étau de l'emprise de la voiture dans la ville. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), qui va s'engager dans les prochains mois, sera l'occasion de repenser la ville en lui donnant de nouvelles exigences en termes de qualité de vie, de niveau d'équipements, d'emplois et de commerces, tout en impulsant une meilleure gestion de l'énergie et un cadre environnemental plus sain.

Les élu.e.s de Bien vivre à Savigny (bienvivreasavigny.org).